

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Grandes cultures n° 14 du 22 février 2011



## A RETENIR CETTE SEMAINE

- Lente progression des stades de colza (stade C2 sur 36% des parcelles).
- Régression des captures du charançon de la tige.
- Conditions météorologiques annoncées pour la semaine a priori peu favorables aux vols des ravageurs.



## Prévisions météorologiques du mercredi 23 février au mardi 01 mars :

Au cours de cette période, plusieurs perturbations devraient traverser la région. Celle de jeudi apporterait peu d'eau contrairement à celle de dimanche. Le reste du temps, le ciel sera couvert avec quelques éclaircies susceptibles de percer. Côté températures, les minimales devraient être négatives mercredi avant de remonter autour de 2°C. Un retour des gelées est prévu pour le mardi 01 mars. Les températures maximales afficheront entre 7 et 11°C avec un maximum prévu samedi (source météociel).

## Réseau 2010-2011

Sur les 74 parcelles que constituent actuellement le réseau colza 39 ont fait l'objet d'au moins une observation cette semaine.

## Stade des colzas

Les stades évoluent lentement :

C1 reprise de végétation : apparition de jeunes feuilles	: 64%
C2 entre-nœuds visibles : étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles	: 36%

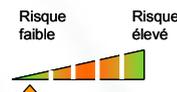
Les conditions climatiques de la semaine dernière avec des températures peu élevées n'ont pas permis de faire évoluer les stades de colza.

**Il est urgent de remettre en place les cuvettes jaunes.**

## Charançon de la tige du colza

39 parcelles renseignées cette semaine

Des captures ont été enregistrées cette semaine dans moins d'un tiers des cuvettes du réseau (principalement dans l'Yonne et la Nièvre). En cas de capture, on dénombre 3,9 charançons en moyenne par cuvette avec un maximum de 17 à Sully la Tour (Nièvre). La semaine dernière les captures concernaient 1 cuvette sur deux avec un nombre moyen de charançons de la tige piégés de 6,4. Le manque d'ensoleillement de la semaine passée, la persistance des brouillards dans plusieurs secteurs et des températures peu élevées expliquent le faible niveau de piégeage de ce ravageur.

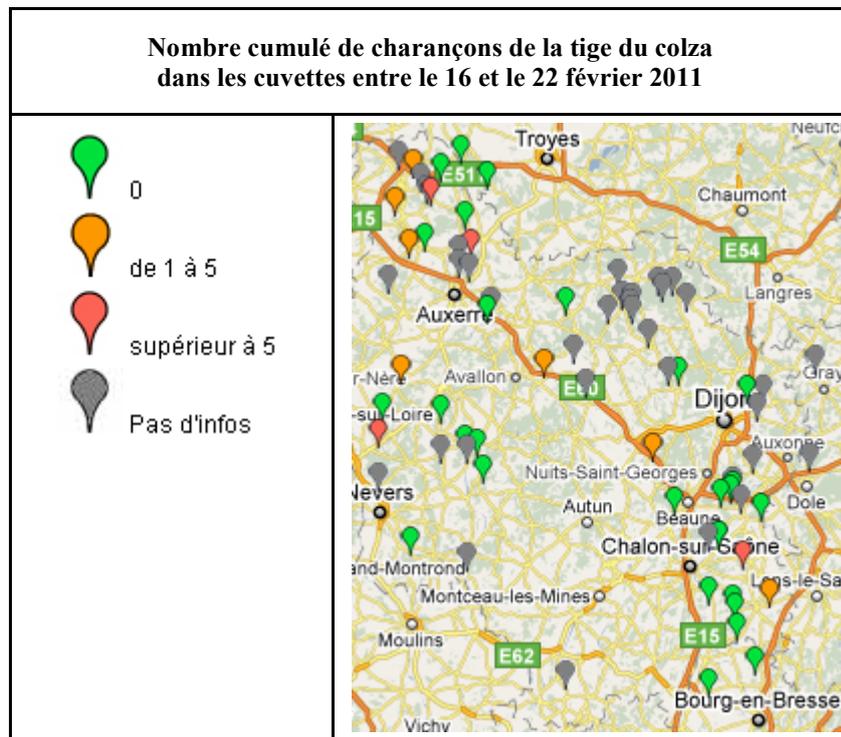




# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE



Grandes cultures n° 14 du 22 février 2011



Les conditions climatiques actuelles ne sont pas très favorables au charançon de la tige du colza. Il faudra attendre un retour de journées ensoleillées et plus chaudes pour réactiver le vol.

Par ailleurs l'outil proPlant Expert n'indique pas de conditions climatiques propices au vol de charançon sur la région dans les 3 jours. Consulter les prévisions de vol sur : <http://www.cetiom.fr/index.php?id=7288>

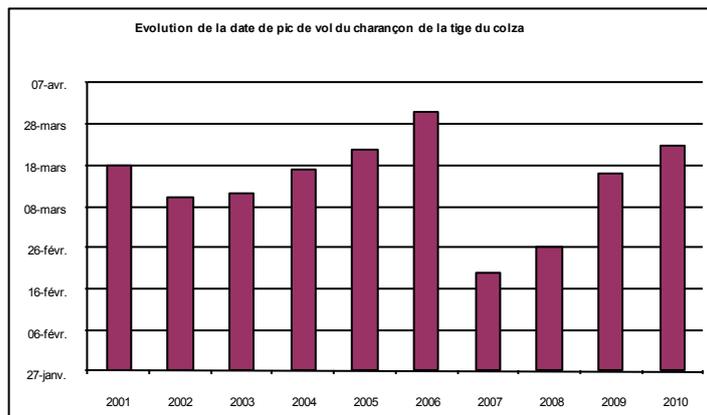
**Le suivi des cuvettes doit être effectué avec attention.** Le vol peut en effet débuter quand les températures maximales sont supérieures à 9°C pendant 3 jours consécutifs et en absence de pluie.

- Seuil d'intervention : on considère généralement qu'une intervention est envisageable 8 à 10 jours après les premières captures significatives (temps nécessaire pour que les femelles acquièrent leur maturité sexuelle et entament l'activité de ponte) au stade sensible du colza (à partir de l'élongation de la tige : passage de C1 à C2).

- La nuisibilité de l'insecte est liée aux œufs qu'il dépose dans la tige du colza. Ces derniers provoquent en effet une réaction physiologique de la plante, se traduisant par des nécroses, des déformations, voire des éclatements de tiges. Les pertes de rendement consécutives à ces perturbations sont d'autant plus préjudiciables que le printemps est sec par la suite. Le risque conjugué donc la présence de femelles aptes à pondre avec la présence de tige tendre. 2 mesures réalisées dans la Nièvre et 4 en Saône-et-Loire n'indiquent aucune évolution marquante de la maturation des femelles.

**Le risque est donc pour l'instant limité.** S'il est important de lutter contre le charançon avant qu'il ne ponde dans les tiges, l'intervention **ne doit cependant pas être réalisée trop tôt**, afin de limiter les risques de ré-intervention, le vol de l'insecte étant parfois étalé.

Pour information, le graphique ci-dessous indique l'évolution du pic du vol en Bourgogne au cours des 10 dernières années. Si en 2010, les premiers charançons de la tige du colza ont été piégés le 02 mars, le pic du vol n'a été enregistré que le 23 mars. Ce décalage est dû à une reprise de végétation tardive. Par ailleurs, la date moyenne d'observation du pic de vol, sur la période 2001-2010 se situe au 12 mars.



### Charançon de la tige du chou

38 parcelles renseignées cette semaine

La dynamique constatée avec le charançon de la tige du chou cette semaine est sensiblement la même que pour le charançon de la tige du colza avec une présence signalée dans 24% des parcelles contre 69% la semaine passée.

Il est important de ne pas confondre ces 2 insectes à la nuisibilité très différente (cf. photo de reconnaissance dans le BSV n° 12 de la semaine dernière).

Le vol du charançon de la tige du chou précède souvent le vol du charançon de la tige du colza.

Cet insecte ne pond pas directement dans la tige mais dans les pétioles des feuilles. Les larves rongent ensuite les pétioles, perforent la tige et s'attaquent à la moelle, sans conséquence sur la croissance de la tige. Dans nos régions, le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible.

### Hernie des crucifères

Plusieurs cas de hernie des crucifères sont signalés principalement dans la Nièvre (Sauvigny le bois, Avril sur Loire, Ville Langy, Challuy et Diene Aubigny). Ces nouveaux cas viennent s'ajouter aux situations déjà repérées en Puisaye et dans le Val de Saône. Aux heures les plus chaudes de la journée certaines plantes flétrissent. En les arrachant s'il y a de la hernie, on observe une galle au niveau du système racinaire.



Source : CETIOM

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne et rédigé ARVALIS-Institut du Végétal et le CETIOM, avec la collaboration du SRAL, des Chambres d'Agriculture 21, 58, 71 et 89 et du GIE BFC Agro, à partir des observations réalisées par : 110 BOURGOGNE - CA21- CA 58 - CA 71 - CA 89 - CAPSERVAL - CEREPY - COOP BOURGOGNE DU SUD - SOUFFLET AGRICULTURE - DIJON CEREALES - EPIS CENTRE - SERAGRI - MINOTERIE GAY - JFB APPRO - ETS RUZE - SRAL - FREDON - KRY SOP - ALTERNATIVE - AGIR SA - SAS BRESSON - AGRIDEV - THEOL - SENOGRAIN

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'Agriculture de Bourgogne dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.